



FSE
63210 Rochefort-Montagne

☎ 04 73 65 82 63

Mail : 0630056U@ac-clermont.fr

<https://0630056U.ent.auvergnerhonealpes.fr>

Le **Foyer Socio-Educatif** (F.S.E.) du collège est animé par des élèves élus collaborant avec le concours d'adultes à sa gestion au sein d'un bureau renouvelé chaque année en assemblée générale.

Il permet d'organiser ou de participer aux activités socio-éducatives et culturelles proposées aux élèves en apportant des aides matérielles et financières aux voyages et sorties pédagogiques, animations, clubs...

Parmi les services offerts aux élèves, on peut mentionner :

- l'organisation et la participation financière à de nombreuses activités périscolaires : achats de matériel sportif, dotation en prix des différents concours scolaires organisés, financement du spectacle de fin d'année...
- les subventions aux activités culturelles : clubs, jeux de société, musique, festival « plein la bobine », abonnement au journal « La Montagne »...
- participation matérielle et financière aux voyages et sorties pédagogiques

Les ressources de cette Association loi 1901 proviennent essentiellement des cotisations des élèves et les comptes de l'association sont soumis à l'assemblée générale annuelle. Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent bénéficier des différentes aides proposées.

L'adhésion, facultative, au Foyer Socio-Educatif est la condition nécessaire pour pouvoir bénéficier de son aide et participer aux différentes activités proposées. Elle est fixée pour l'année scolaire 2022/2023 à 12 euros par élève (20 euros pour 2 enfants scolarisés au collège Gordon Bennett). Une cotisation de 3 € est demandée pour l'achat des fournitures d'arts plastiques.

Le Président du F.S.E.
M. BREUILLARD

✂

FICHE ADHÉSION
FOYER SOCIO – ÉDUCATIF DU COLLÈGE GORDON BENNETT
ANNÉE SCOLAIRE 2022 / 2023

NOM de l'élève : Classe :

NOM du responsable de l'élève :

Mon enfant adhère au Foyer Socio-Educatif · **Oui** · **Non**

Adhésion pour un enfant : **15.00 €**

Adhésion pour 2 enfants scolarisés au collège : **26.00 €**

Paiement par chèque à l'ordre du F.S.E. CLG Gordon Bennett
(Merci de marquer au dos du chèque le nom et la classe de l'enfant)

Date et signature des parents :